



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 MARS 2015**

**DELIBERATION N°11**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil quinze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, UA DEL-PRADO, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J. DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : M.EVENE (pouvoir à F.GONZALEZ), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCQ), C.ORDONNES (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à P.ACEDO), Ch DAVID (pouvoir à J.DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur Francis GONZALEZ, Maire, rappelle que l'ANTIC (Agence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) est une association, Loi 1901, créée en 1999 pour développer les nouvelles technologies sur le territoire du Pays Basque.

Son objectif majeur est de promouvoir la société de l'information et faciliter l'appropriation des usages numériques auprès des collectivités territoriales, institutions et autres acteurs du développement économique du territoire.

Afin d'être accompagnée au mieux dans ses projets de développement numérique et bénéficier d'un partage d'expériences au sein d'un véritable réseau, il est proposé que la Commune adhère à l'ANTIC.

Il est précisé que pour 2015 le coût d'adhésion à l'ANTIC s'élève à 300 €.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

**Décide d'adhérer à l'ANTIC.**

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 18 mars 2014  
Le Maire,  
Francis GONZALEZ



*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/03/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/03/2015